



**Commune de Chens sur Léman
Haute Savoie**



D 2025 - 46

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	19
Conseillers votants :	21
Dont deux pouvoirs	

Date de la convocation du Conseil
Municipal : 29 avril 2025

**OBJET : BAIL SOCIÉTÉ CÔTÉ
LAC – EXONÉRATION DE
LOYERS**

**DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le six mai, le conseil municipal de la commune de Chens sur Léman dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Pascale MORIAUD, maire,

**PRESENTS : TRONCHON J. MEYRIER M.
de PROYART A. BAARSCH C. MORAND F.
ZANNI F. ARNOUX. R. FICHARD B.
STUBERT B. CHANTELOT C. PLEynet
J.P. DENERVAUD M. BILLARD G.
CHEVRON F. DIANA C. MATTERA A.
CHAMPEAU S. CHANTELOT L.**

**EXCUSÉS : RACINE FREIXENET M.
« pouvoir à CHEVRON F. » CORNU C.
« pouvoir à MORIAUD P. » QUERNEC-
GARIN C. GEROUDET A.**

Est élu secrétaire de la séance : BILLARD G.

Madame le maire rappelle au conseil municipal que le différend qui nous oppose aux services de l'État sur le renouvellement de la concession portuaire à Tougues nous empêche de réaliser les travaux sur le bâtiment du restaurant « Côté Lac », nécessaires à une exploitation annuelle.

En dédommagement, Madame le maire propose donc d'exonérer la société « Côté Lac » de trois mois de loyer, juillet, août et septembre 2025, d'un montant respectif de 3 419, 89 €, soit un total de 10 259,67 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE d'exonérer la société « Côté Lac » de trois mois de loyer, juillet, août et septembre 2025, d'un montant respectif de 3 419, 89 €, soit un total de 10 259,67 € ;

CHARGE Madame le maire de la mise en œuvre de la présente délibération ;

Envoyé en préfecture le 12/05/2025

Reçu en préfecture le 12/05/2025

Publié le 13/05/25

ID : 074-217400704-20250506-D2025_46-DE



AUTORISE Madame le maire à signer toute pièce relative à ce dossier.

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus

Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire
Gilles BILLARD

Le maire
Pascale MORIAUD

